

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1XO Tél.: (418) 620-5010/ Fax: (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, **QUE** :

LE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO

228

MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 225, RELATIFS AUX FRAIS EXIGIBLES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 MAI 2018

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU 502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE VINGT-NEUVIÈME (29°) JOUR DU MOIS DE MAI 2018.

Gérald Bouchard

Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier